



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 31/03/2026

afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice part à la	Délibération
11	11	11

L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, ALCOUFFE Maryse, RIGAL Régine, GIRARD Christophe, VIGUIE-BOU Audrey, VIGUIE-BOU Corinne, MIEHE Jérémie, ROUQUIER Paul, BOUTARY Victor.

Absents :

Date de la Convocation : 27/03/2026

Date d'affichage : 27/03/2026

Mme Maryse ALCOUFFE a été nommée secrétaire de séance.

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION BUDGET FINANCES, COMMISSION PATRIMOINE ET CADRE DE VIE, COMMISSION VOIRIE ET INFRASTRUCTURES, COMMISSION COMMUNICATION ET TOURISME_DE_2026_34

Monsieur le maire expose au conseil municipal la réglementation en vigueur pour la composition des commissions communales.

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de créer quatre commissions communales chargées d'examiner les projets qui seront soumis au conseil.



- 1) La Commission Budget-Finances, dédiée à l'examen et à la préparation des documents budgétaires en vue de leur présentation au conseil municipal et chargée également du suivi budgétaire
- 2) La Commission Patrimoine et Cadre de Vie, dédiée à l'examen des dossiers afférents à la location, la vente, la gestion des bâtiments communaux ainsi que des dossiers afférents au lien social, à l'amélioration du cadre de vie et à la vie associative
- 3) La commission Voirie et Infrastructures, dédiée à l'étude et la préparation des dossiers concernant la voirie, les chemins ruraux, le cadastre, l'assainissement, les parkings, l'agriculture et la forêt du Buene;
- 4) La commission Communication et Tourisme, chargée de la préparation du bulletin communal, de la gestion de Panneau-Pocket et des dossiers relatifs à la gestion de la Maison de la Forge et des Anciens Métiers, aux animations ainsi qu'aux relations avec l'Office du Tourisme Intercommunal ;

Monsieur le Maire propose

- que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures des élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 6 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à quatre commissions.
- d'adopter la délibération suivante :

Article 1 : Les commissions communales suivantes sont instituées durant le mandat 2026-2032 :

- 1) La Commission Budget-Finances,
- 2) La Commission Patrimoine et Cadre de Vie,
- 3) La commission Voirie et Infrastructures,
- 4) La commission Communication et Tourisme,

Article 2 : Les commissions municipales comportent au maximum 6 membres (sans compter le Président), chaque membre pouvant faire partie de une à quatre commissions.



Article 3 : Après appel à candidature, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT,

Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité des présents de ne pas voter à bulletin secret, désigne au sein des commissions les élus suivants :

- 1) Membres de la Commission Budget-Finances : Jérémie MIEHE, Vincent REYNIER, Marie-Noëlle DANTAN, Christophe GIRARD.
- 2) Membres de la Commission Patrimoine et Cadre de Vie : Christophe GIRARD, Corinne VIGUIE-BOU, Marie-Noëlle DANTAN, Audrey VIGUIE-BOU.
- 3) Membres de la Commission Voirie et Infrastructures : Vincent REYNIER, Victor BOUTARY, Audrey VIGUIE-BOU, Paul ROUQUIER.
- 4) Membres de la Commission Communication et Tourisme : ALCOUFFE Maryse, Paul ROUQUIER, RIGAL Régine, Marie-Noëlle DANTAN.

Vote : Pour : 11 ; Contre : 11 ; Abstentions : 11.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Le Secrétaire de Séance
Madame Maryse ALCOUFFE

Acte rendu exécutoire par
- Publication le 08/04/2026
- Transmission au contrôle de légalité le 08/04/2026